



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 29 novembre 2012

Membres du Bureau en exercice : 31

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon -25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 4.1, 7.1, 7.2, 7.3, 2.1.

La séance est ouverte à 20h00 et levée à 23h15.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Jean-Claude ROY, M. Jean-Pierre MARTIN, M. Nicolas BODIN, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Jean-Pierre TAILLARD, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Emmanuel DUMONT, M. Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.2.1), M. François LOPEZ, M. Frank MONNEUR (à partir du rapport 1.2.1), M. Claude PREIONI, M. Roland DEMESMAY, Mme Danièle POISSENOT (à partir du rapport 1.2.1), M. Pierre CONTOZ, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Patrick RACINE

Etaient absents : M. Nicolas GULLEMET, M. Jean-Yves PRALON, M. Raymond REYLE, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Yves GUYEN, Mme Annie MENETRIER, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER, M. Bernard MOYSE, M. Eric ALAUZET, M. Serge RUTKOWSKI

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre GOVIGNAUX

Procurations de vote :

Mandants : JY. PRALON (à partir du rapport 1.2.1), Y. GUYEN, D. HUOT, JP. DILLSCHNEIDER, B. MOYSE

Mandataires : F. MONNEUR (à partir du rapport 1.2.1), R. STEPOURJINE, F. LOPEZ, N. BODIN, JL FOUSSERET

**Demandes de subvention dans le cadre des actions de l'OPAH
(subventions < 10 000 €)**

Rapporteur : Robert STEPOURJINE, Vice-Président
Commission : Habitat, Politique de la Ville

Inscription budgétaire	
BP 2012 et PPIF 2012-2016	Montant prévu BP 2012 : 646 630 €
« Subventions propriétaires privés »	Montant de l'opération : 13 382 €

Résumé :

Dans le cadre des actions du Programme Local de l'Habitat et de la mise en œuvre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, les propriétaires qui créent ou réhabilitent des logements locatifs à loyer maîtrisé et les propriétaires modestes qui améliorent leur logement peuvent bénéficier d'aides majorées du Grand Besançon.

Ce rapport fait état de 5 nouvelles demandes de subventions d'un montant total prévisionnel de 13 382 €. Les aides accordées permettront l'adaptation d'un logement, l'amélioration énergétique d'un logement et la réhabilitation de 3 logements locatifs.

I. Demande de subvention pour la réalisation de travaux d'adaptation et de maintien à domicile

Demandeur : Madame MICHEA SIMONE (86 ans) - Propriétaire occupant (Pugey)

Objet : demande de subvention pour l'aménagement d'une salle de bain accessible et adaptée.

Montant de travaux : 5 920 €.

Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable + Participation complémentaire : prise en charge du diagnostic réalisé par l'ergothérapeute.

(Pas d'information sur la classe énergétique du logement, les travaux ne portant pas sur l'amélioration énergétique du logement.)

Subvention prévisionnelle : 3 813 €.

Autre financement : Néant

II. Demande de subvention pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie

Demandeur : Monsieur LAMY Rémy - Propriétaire occupant (Ecole-Valentin)

Objet : Demande de subvention pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie (gain de 3 260 € / an sur la facture énergétique). Maison datant d'avant 1974.

Montant de travaux : 59 809 €.

Participation du Grand Besançon : prime-éco de 1 000 €.

Classe F initiale - C atteinte après travaux.

Subvention prévisionnelle : 1 000 €.

Autres financements : 9 600 € (Anah et Conseil général)

III. Demandes de subventions pour la réalisation de logements locatifs à loyer maîtrisé

Demandeur : Monsieur ROUGEOT Patrick - Propriétaire bailleur

Objet : Demande de subvention, complémentaire à l'aide de l'Anah, pour la réhabilitation d'un logement très dégradé situé 52 chemin des Founottes à Besançon.

Nature de l'opération : LC - Logement Conventionné.

Montant des travaux : 23 942 €.

Dépense subventionnable : 23 100 €.

Participation du Grand Besançon : 10 % de la dépense subventionnable.

Classe G initiale - D atteinte après travaux.

Subvention prévisionnelle pour ce dossier : 2 310 €.

Autres financements : 8 085 € (Anah)

Demandeur : SCI DE LA VARLOPE / Monsieur BESSARD Dominique - Propriétaire bailleur

Objet : Demande de subvention, complémentaire à l'aide de l'Anah, pour la création d'un logement sous comble situé 22, rue des Pins à Montferrand le Château. Conventionnement sur 12 ans.

Nature de l'opération : LC - Logement Conventionné.

Montant des travaux : 25 350 €.

Dépense subventionnable : 25 350 €.

Participation du Grand Besançon : 10 % de la dépense subventionnable + Prime Eco de 2 000 €.

Classe C atteinte après travaux.

Subvention prévisionnelle pour ce dossier : 4 535 €.

Autres financements : 7 605 € (Anah)

Demandeur : SCI COURHARTE - Monsieur COURGEY Bruno - Propriétaire bailleur

Objet : Demande de subvention, complémentaire à l'aide de l'Anah, pour la réhabilitation d'un logement vacant moyennement dégradé situé 13, rue de Belfort à Besançon.

Nature de l'opération : LC - Logement Conventionné.

Montant des travaux : 17 244 €.

Dépense subventionnable : 17 244 €.

Participation du Grand Besançon : 10 % de la dépense subventionnable.

Classe E initiale – D atteinte après travaux.

Subvention prévisionnelle pour ce dossier : 1 724 €.

Autres financements : 5 173 € (Anah)

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur ces 5 demandes de subvention d'un montant total prévisionnel de 13 382 €.

Préfecture de la Région Franche Comté



Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le 11 DEC. 2012

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0